



Votre facture du 17 mai 2023

N° 20039668167

S31376871297 00471 TF 534396 0000
1/3 - 471/5088 - 1813 EGC 048407

AF1

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELSAUTOMOBILES MOZAC
AUTOMOBILES MOZAC
86 AVENUE JEAN JAURES
63200 MOZAC

230515

Vos informations client

► Votre référence client :

300 000 629 532

► Lieu de consommation :

AUTOMOBILES MOZAC
86 AVENUE JEAN JAURES
63200 MOZAC

Gaz naturel :

Installation : 0000699320
PCE : 17157742308271
Profil et CAR : P12 000 000 074 110

Electricité :

Installation : 0000719812
Point de livraison : 17102749559099

► Autres informations :

Siret :
48437229700016

Vos contacts utiles

► Services Clients :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 18h00
tel. 0969 398 585*clientpro@contact.engie.com
pro.engie.frENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9

► Dépannage 24H/24 :

Gaz naturel : 0800 47 33 33**
Electricité : 0972675063*

*Appel Non Surtaxé

**Service & appel gratuits

Vos prochaines échéances

► Prochaine facture :

vers le 22 juin 2023

► Prochain relevé :

vers le 22 juin 2023

Avec la facture en ligne, dès l'émission
de votre facture, vous pouvez la
consulter et la télécharger à tout
moment depuis votre Espace Client.

MONTANT TTC prélevé le 1 juin 2023

4 654,40 €

Pour le gaz, cette facture est basée sur une télé-relève de vos consommations et pour l'électricité sur le relevé de vos consommations.

■ gaz naturel	1 663,29 €
■ électricité	1 649,25 €
■ services et prestations techniques	191,39 €
total hors toutes taxes	3 503,93 €
Taxes et contributions	406,02 €
total HTVA	3 909,95 €
TVA à 5,50 % calculée sur 258,92 €	14,24 €
TVA à 20,00 % calculée sur 3 651,03 €	730,21 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	744,45 €
total TTC	4 654,40 €
montant à prélever	4 654,40 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->



► Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

► Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant en électricité et gaz sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

Votre facture en détail

Votre contrat d'énergie

► Gaz naturel : Votre offre de fourniture de gaz naturel offre de marché

- Votre contrat arrive à échéance le 31/12/2023. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- pr fixe & loc détente armoire débit : 40 m3/h.
- Tarif d'acheminement T2

► Électricité : Votre offre de fourniture d'électricité Garantie d'Origine renouvelable

- Votre contrat arrive à échéance le 30/04/2024. Il sera renouvelé tacitement (préavis de résiliation : 2 mois).
- Tarif BT (jusqu'à 36 kVA inclus) sans différenciation temporelle, Courte utilisation. Puissance souscrite 36 kVA. Segment C5.
- Compteur communicant.

Gaz naturel	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso m3	coefficient conversion	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement (*) du 21/12/22 au 20/02/23 sur la base de 18,55 euros HT par mois							222,55	37,80	5,5%
Abonnement (*) du 21/02/23 au 20/04/23 sur la base de 18,55 euros HT par mois							222,55	35,97	5,5%
Consommation du 21/12/22 au 20/01/23	488	12656	13295	639	14,13	9029			
Consommation du 21/01/23 au 20/02/23	488	13295	14253	958	14,23	13632			
Consommation du 21/02/23 au 20/03/23	488	14253	14998	745	14,07	10482			
Consommation du 21/03/23 au 20/04/23	488	14998	15553	555	14,06	7803			
- Consommation TQ1 du 21/12/22 au 20/02/23						22661	0,03882	879,70	20,0%
- Consommation TQ1 du 21/02/23 au 20/04/23						18285	0,03882	709,82	20,0%

Electricité	n° de compteur	ancien index	nouvel index	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Abonnement du 23/12/22 au 22/02/23						15,25	5,5%
Abonnement du 23/02/23 au 22/04/23						14,52	5,5%
Consommation du 23/12/22 au 22/04/23	965	141487	149998	8511	0,12338	1 050,08	20,0%
Obligations du 23/12/22 au 31/12/22				593	0,00955	5,66	20,0%
Obligations du 01/01/23 au 22/04/23				7918	0,01500	118,77	20,0%
Terme fixe acheminement du 23/12/22 au 22/02/23						60,69	5,5%
Terme fixe acheminement du 23/02/23 au 22/04/23						57,75	5,5%
Terme quantité acheminement du 23/12/22 au 22/02/23				4223	0,03940	166,39	20,0%
Terme quantité acheminement du 23/02/23 au 22/04/23				4288	0,03940	168,95	20,0%
Bouclier tarifaire du 01/02/23 au 22/04/23				5835	-0,00151	-8,81	20,0%

Taxes et Contributions	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Contribution tarifaire d'acheminement élec (60,69 € x 0,2193)			13,31	5,5%
Contribution tarifaire d'acheminement élec (57,75 € x 0,2193)			12,66	5,5%
Taxes locales - part communale (*)	2676	0,00663	17,74	20,0%
Taxes locales - part communale (*)	5835		0,00	20,0%
Contrib. service public élec du 23/12/22 au 22/04/23	8511	0,00100	8,51	20,0%
Contribution tarifaire d'acheminement gaz			5,62	5,5%
Contribution tarifaire d'acheminement gaz			5,35	5,5%
TICGN* du 21/12/22 au 31/12/22	2706	0,00841	22,76	20,0%
TICGN* du 01/01/23 au 20/02/23	19955	0,00837	167,02	20,0%
TICGN* du 21/02/23 au 20/04/23	18285	0,00837	153,05	20,0%

Services et prestations techniques	conso kWh/Qté	prix unitaire HT en euros	montant HT en euros	taux de TVA
Espace Client			Gratuit	
Location de comptage			15,80	20,0%
Location bloc détente - armoire			15,03	20,0%
Location bloc détente - armoire			82,27	20,0%
			78,29	20,0%

Total de votre facture	Total hors TVA en euros	Total TVA au taux de 5,5%	Total TVA au taux de 20,0%	TOTAL TTC en euros
	3 909,95	14,24	730,21	4 654,40

744,45

G 2177,65

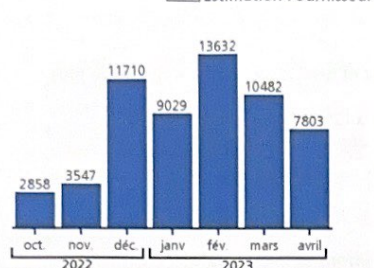
E 1132,30



Historique de vos consommations en kWh

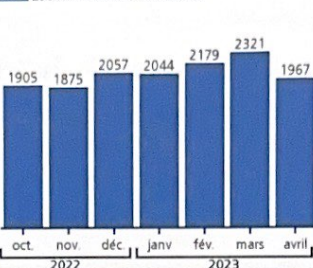
Gaz naturel

■ Relève Distributeur
□ Estimation Fournisseur



Électricité

■ Relève Client
■ Estimation Distributeur



Historique de votre facturation en €

2022	juin	1 161,62
	août	1 010,40
	oct.	1 364,12
	déc.	1 966,95
2023	avril	4 654,40

Montants TTC, services compris



Comprendre votre facture

Les taxes et contributions liées à l'énergie

Détail des renvois sur votre facture :

(0) Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés.

Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 € HT par an, vous paierez en janvier (31 jours) $190 \times (31/365) = 16,14$ € HT.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Nos prix de quantité gaz incluent la contribution au tarif spécial de solidarité gaz

* TICGN : Taxe Intérieure sur les Consommations de Gaz Naturel.

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) :

Payée sur les débits, elle s'applique à l'abonnement, la consommation, les prestations, les contributions et taxes locales d'électricité.

Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) :

Tous les clients y sont assujettis. Pour le gaz naturel, elle est calculée sur la base du tarif d'acheminement ; pour l'électricité sur la base de la puissance souscrite, de la version d'utilisation et du type de comptage. Cette taxe est reversée à la caisse nationale des industries électriques et gazières.

Taxes sur la consommation d'électricité :

Ces taxes sont appliquées à toutes les ventes d'électricité en France. Depuis le 01/01/11, elles sont calculées sur la base de la consommation facturée du prix national 0,0008 EUR multiplié par un coefficient (8,0000 pour la commune et 4,0600 pour le département).

Le prix appliqué qui en résulte est indiqué dans la colonne prix unitaire HT en euros.

Contribution :

La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

La commercialisation et la distribution de l'énergie

Le fournisseur :

ENGIE est votre fournisseur d'énergie qui commercialise des offres à prix de marché de gaz naturel et d'électricité. C'est votre interlocuteur unique pour toutes les questions liées à votre contrat d'énergie.

Le distributeur :

Son rôle est notamment d'assurer la distribution de l'énergie et l'entretien des réseaux.

Il intervient, par exemple, lors du raccordement de votre local au réseau et lors du relevé des compteurs.

La facturation

La facture basée sur index estimé :

Les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel et par le distributeur pour l'électricité. Ces estimations sont calculées en fonction d'un historique de vos consommations.

Pour les compteurs communicants électricité et GAZ les relevés de compteur sont effectués par votre distributeur par télérelève.

Pour les compteurs non communicants électricité, vous devez effectuer un auto relevé et le communiquer à Enedis.

Pour les compteurs non communicants Gaz les relevés de compteur sont effectués par GRDF. Si vous êtes absent lors du passage du technicien, les estimations de consommation, permettant d'établir votre facture, sont effectuées par le fournisseur pour le gaz naturel.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 20039668167 du 17/05/23

AUTOMOBILES MOZAC

Réf. de votre compte : 300000629532

Réf. Unique de Mandat : ++GAM0224887

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC

4 654,40 euros

prélevé le :

01/06/2023

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

AUTOMOBILES MOZAC

Références du compte

nom de la banque

LYONNAISE DE BANQUE LB - AG CLERMONT
FERRAND

IBAN

FR76 1009 6180 5000 0256 0560 160



Comprendre votre facture

Les moyens de paiement

Différents modes de paiement s'offrent à vous.

- **La mensualisation** : le règlement de vos factures se fait tous les mois, par prélèvement automatique sur votre compte bancaire. Votre budget énergie est ainsi lissé sur l'année.
- **Le prélèvement automatique** : pour y souscrire, rendez-vous dans votre espace client à la rubrique « contrat et services » pour remplir votre formulaire en ligne.
- **La carte bancaire** : disponible dans votre espace client sur paiement.pro.engie.fr ou appelez le numéro dédié 09 77 405 405 (prix d'un appel local non surtaxé).
- **Le règlement par TIPSEPA** : retournez daté et signé votre TIPSEPA pré-rempli à l'adresse indiquée.
- **Le chèque** : joindre votre chèque au coupon de paiement non signé.

Pour modifier votre mode de paiement, appelez votre Service Clients (numéro indiqué en 1^{ère} page de votre facture dans le bloc « Vos contacts utiles »).

Taux d'intérêt appliqué en cas de retard de paiement : 13,75%, indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 euros HTT

L'origine* de votre électricité :

- 78,93 % Nucléaire
 - 12,17 % Energies renouvelables (Eolien : 6,27% - Solaire : 2,46% - Hydraulique : 1,81% - Géothermie : 1,15% - Biomasse : 0,49%)
 - 8,90 % Energie fossile (Gaz : 8,17% - Pétrole : 0,40% - Charbon : 0,33%)
- * injectée sur le réseau français en 2020, selon les chiffres du mix énergétique résiduel publiés par PowerNext.

Indicateur d'impact environnemental sur pro.engie.fr.

En cas de réclamation et de litige

Toute réclamation peut être adressée à votre service clients à travers le formulaire en ligne sur le site pro.engie.fr ou par courrier : ENGIE - Service Clients Professionnels - TSA 15702 - 59783 LILLE CEDEX 9

En cas d'insatisfaction à notre courrier de réponse ou bien d'absence de retour, vous pouvez contacter le médiateur ENGIE. Il faut avoir eu recours préalablement aux deux premiers niveaux de réclamation, et ne pas être satisfait par la solution apportée.

L'accès au médiateur est libre et gratuit. Huit valeurs, dont celles d'impartialité et de respect du contradictoire, guident ses interventions. Il est signataire de la Charte des Médiateurs de services au public. Il doit être saisi par écrit :

Via internet : engie.com/mediateur ou par lettre simple à l'adresse suivante :

Médiateur ENGIE - TSA 27601 - 59973 TOURCOING Cedex

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09 ou www.mediateur-engie.com

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au numéro 0 800 112 212 (service & appel gratuits).